

REVUE GENERALE.

La peine de mort, etc. — Le différend entre les Etats-Unis et le Chili. —
Les élections municipales de Montréal.

En Allemagne, on se sert encore du glaive pour l'exécution des criminels. Mais il paraît, si on en croit les dernières nouvelles, que Guillaume II ne trouve pas ce genre d'exécution assez "fin de siècle", et on dit qu'il voudrait le changer pour un autre ; mais il ne s'est arrêté encore sur aucun.

Ce vieux mode d'exécution encore en usage dans l'ancienne Germanie, nous porte au bon vieux temps et aux divers moyens de punir autrefois les criminels. Dans un livre trouvé dans les archives de France, nous trouvons la liste suivante des prix que se faisaient payer les bourreaux, suivant le travail qu'on demandait d'eux :

	Livres
Pour cuire dans l'huile un malfaiteur.....	48
L'écarteler tout vif.....	30
Faire passer de vie à trépas par le glaive.....	20
Rouer ensuite le corps.....	10
Mettre sa tête au bout d'une perche.....	10
Couper un homme en quatre.....	35
Pendre un coupable.....	20
Ensevelir le corps.....	2
Enpaler un homme vivant.....	25
Brûler vive une sorcière.....	28
Brûler un sodomite avec son cheval.....	30
Ecorcher un homme tout vif.....	28
Noyer un infanticide dans un sac.....	24
Jeter à la voûte un suicidé.....	20
Mettre à la torture.....	4
Application de l'étau.....	2
Application des brodequins.....	4
La question de la Géhenne.....	10
Une personne au pilari.....	2
Fouetter.....	4
Marquer.....	10
Couper la langue, les oreilles et le nez.....	10

* * *

Le différend qui existait entre le Chili et les Etats-Unis vient d'être tranché. Le gouvernement chilien consent à payer une indemnité aux pa-